



© 2025 CBC/Radio-Canada. Tous droits réservés.
The present document and its usage are protected under international copyright laws and conventions.

news-20251202-SRC-neuro×2document×22208597

Source name	Mardi 2 décembre 2025
ICI Radio-Canada - Nouvelles (site web)	ICI Radio-Canada - Nouvelles (site web) • 1887 words
Source type	Press • Online Press
Periodicity	Continuously
Geographical coverage	National
Origin	Montreal, Quebec, Canada

Votre maison est-elle à risque d'inondation? La réponse varie d'un assureur à l'autre

Natasha MacDonald-Dupuis
Radio-Canada

Diane Morin était incrédule après avoir pris connaissance de son renouvellement d'assurance habitation, en 2024.

L'assureur Beneva l'avaisit que sa couverture pour les dégâts d'eau allait être réduite, car sa résidence de Brossard se trouvait désormais en zone sujette à inondation, selon lui.

« On a diminué ma couverture de 136 000 \$ à 60 000 \$. C'est beaucoup, c'est moins que la moitié! » s'exclame-t-elle.

Lorsqu'elle a demandé plus de détails, Beneva a précisé que « c'est le ministère de l'Environnement du Québec qui délimite la cartographie de ces zones ».

Mais après vérification auprès de sa municipalité, Mme Morin s'est rendu compte que Beneva lui avait fourni des explications erronées.

« Je n'étais pas du tout en zone inondable, même en vertu des nouvelles cartes du gouvernement, insiste-t-elle. J'étais en colère, j'avais l'impression qu'on me mentait. »

L'assureur a reconnu son erreur, mais a décidé de maintenir sa décision, en invoquant cette fois des données internes et de fournisseurs privés.

Pour Mme Morin, il était impossible d'aller plus loin dans ses vérifications. « Je n'avais aucune idée de quoi ils parlaient. Je me suis sentie impuissante », dit-elle.

« Depuis deux ou trois ans, les assureurs voient de l'eau partout », laisse tomber la courtière en assurance dommages Maryse Rivard. « C'est le plus grand défi auquel je fais face dans mon travail. »

Pour pallier la flambée des coûts liés aux catastrophes naturelles, les assureurs pratiquent ce qu'on appelle dans le milieu la « microtarification ». Ils veulent être en mesure d'évaluer, pour une adresse précise, les risques d'inondation, de grêle ou de feux de forêt.

Mais ces évaluations, issues d'une industrie en pleine expansion, sont de plus en plus fines. Et des évaluations différentes peuvent arriver à des conclusions différentes.

« Ça arrive toutes les semaines. Je vous

L'industrie de l'analyse climatique est en pleine expansion.

donne un exemple récent : un assureur plaçait mon client dans une vaste zone inondable, alors que les autres ne voyaient aucun risque », raconte-t-elle.

« C'est une chasse au trésor à chaque fois pour trouver la meilleure offre », poursuit-elle.

Mme Rivard a d'ailleurs accepté de faire la même démarche pour la résidence de Diane Morin.

Résultats : des offres très variées allant de 60 000 \$ à 250 000 \$ en couverture d'assurance.

Certains assureurs la placent en zone à risque, d'autres non. Chaque assureur analyse le risque à sa façon à lui. De là l'importance de vérifier avec plusieurs assureurs ou de faire affaire avec un courtier. Maryse Rivard, courtière et ancienne présidente du Regroupement des cabinets de courtage d'assurance du Québec

Beneva a refusé de nous accorder une entrevue, précisant toutefois par courriel

que « la révision de la couverture repose sur un processus rigoureux, appuyé par plusieurs sources de données ».

Une industrie qui a le vent dans les voiles

Pour réduire l'incertitude climatique, les assureurs, mais aussi les institutions financières et l'industrie agricole, se tournent de plus en plus vers des entreprises spécialisées en analyse climatique.

Cette industrie pourrait atteindre 17 milliards de dollars d'ici 2034.

Les données nécessaires à l'évaluation de ces risques sont souvent publiques, mais elles sont techniques et de sources dispersées : mesures de stations hydrométriques, images satellites de la NASA, données topographiques du gouvernement fédéral, etc.

Les entreprises d'analyse climatique rassemblent ces informations et les traitent à l'aide de superordinateurs et de l'intelligence artificielle afin de produire des modèles capables d'estimer, par exemple, les risques propres à un quartier ou même à un immeuble donné.

« Il y a beaucoup de pression de la part des investisseurs et des régulateurs pour pouvoir quantifier les impacts liés au climat. Malheureusement, l'information fournie par le gouvernement ou la science ne peut pas toujours être facilement utilisée par l'industrie de l'assurance », résume le titulaire de la Chaire de recherche en sciences actuarielles et climatiques de l'UQAM, Mathieu Boudreault.

Évidemment, les assureurs s'appuient aussi sur une foule d'autres données pour établir les primes et les couvertures, notamment l'historique des réclama-

mations dans un secteur donné. La variation de l'offre « reflète la saine compétition du secteur », souligne d'ailleurs Beneva.

Mais plusieurs observateurs, dont [des chercheurs de l'Université de Boston](#), s'inquiètent du fait que les modèles privés qui orientent les décisions des assureurs, des banques et d'autres secteurs clés fonctionnent essentiellement en silo.

Chaque modèle s'appuie sur des données et des interprétations différentes protégées par le secret commercial.

« Les évaluations faites par ces compagnies privées ne respectent pas toujours les meilleures normes méthodologiques et ne sont pas révisées par les pairs. Et c'est fondamental, parce qu'on se retrouve à prendre des décisions basées sur des hypothèses qui n'ont pas été validées », opine l'hydroclimatologue Philippe Gachon, de l'UQAM.

En théorie, rien n'empêcherait un assureur de consulter plusieurs modèles et de choisir celui qui lui convient le mieux pour justifier une décision. L'assuré n'aurait aucun moyen de le savoir.

À l'inverse, toutefois, si l'assureur s'en remet à un seul modèle et que celui-ci est erroné, il risque d'augmenter les primes dans le mauvais secteur.

La situation commence à interpeller les décideurs.

Dès 2023, des scientifiques qui conseillent la Maison-Blanche [écrivaient dans un rapport](#) qu'une « grande partie des données sur le risque climatique fournies par cette industrie émergente est de qualité discutable, parce qu'elle repose sur des méthodes présentant

d'importants biais ».

Au Québec, l'Autorité des marchés financiers (AMF) se dit « consciente que la qualité et la disponibilité des données climatiques constituent des enjeux majeurs ». Mais le chien de garde de l'industrie de l'assurance admet qu'il ne « valide généralement pas ces données ».

Un reportage de Natasha MacDonald-Dupuis et Martin Brunette à ce sujet sera présenté à l'émission La facture diffusée sur ICI Télé mardi à 19 h 30 (20 h 30 HA).

Pas de données publiques

Ce ne sont pas seulement les assureurs qui font appel à ces modèles climatiques, mais aussi des municipalités, qui cherchent d'autres sources que les cartes publiques désuètes, ainsi que le gouvernement fédéral, qui les utilisent pour évaluer les coûts des inondations.

Le professeur d'actuariat à l'UQAM Mathieu Boudreault, qui a participé à un groupe de travail fédéral sur l'assurance inondation, dit avoir été surpris de voir que cette expertise n'était pas disponible à l'interne.

« Sécurité publique Canada avait quand même l'expertise pour intégrer les modèles et les valider, mais ça montre à quel point répondre à des questions comme "combien coûtent les inondations au Canada?" n'est pas simple », dit-il.

Des avancées existent, notamment la modernisation des [cartes de zones inondables au Québec](#). Mais ces cartes, qui couvrent le débordement des cours d'eau, ne tiennent pas compte d'autres facteurs, comme le ruissellement urbain ou les risques de refoulement d'égouts.

Mathieu Boudreault estime que les différents ordres de gouvernement doivent en faire davantage pour financer et développer des modèles climatiques accessibles à tous.

« C'est une information critique, et il n'existe aucune alternative ouverte, transparente et disponible, déplore-t-il. Il y a une industrie florissante autour de la modélisation de catastrophes et de l'analytique climatique précisément parce qu'il y a un besoin. »

Le scientifique du climat Adam Sobel résumait d'ailleurs ainsi, dans la revue *Nature*, en 2024, l'urgence de développer des modèles publics : « Alors que les gouvernements sont confrontés à des décisions politiquement difficiles en matière d'adaptation – par exemple, "dans quelle mesure les contribuables des zones à faible risque devraient financer la protection de ceux vivant dans des zones à haut risque?" – ils auront besoin d'informations climatiques soumises à un examen public et à un débat ouvert. »

La marchandisation des données

Plusieurs experts préviennent aussi que la marchandisation des données climatiques, en l'absence de données publiques comparables, pourrait avoir de graves conséquences.

Dans un texte d'opinion publié dans le *New York Times*, le professeur du Collège Dartmouth Justin S. Mankin citait en exemple le cas réel d'une entreprise privée de prévision météorologique qui avait averti son client, un opérateur ferroviaire américain, qu'une tornade se dirigeait vers une communauté.

Les trains ont été stoppés, mais la municipalité, qui n'était pas abonnée à ce

service privé, n'a jamais été prévenue. Les habitants du secteur n'ont pas été avertis non plus, et des dizaines sont morts lors du passage de la tornade.

« Le réchauffement climatique est une tragédie collective, et ses solutions – notamment l'accès à l'information nécessaire pour s'adapter aux risques qu'il entraîne – doivent être considérées comme un bien public », plaide Justin S. Mankin.

Philippe Gachon abonde dans le même sens. « Le partage d'information, ça sauve des vies, fait-il valoir. Il ne faut surtout pas que cette information soit détenue seulement par les plus riches. Ce n'est pas seulement une question d'assurabilité, mais de sécurité nationale. »

La plupart des entreprises d'analyse climatique que nous avons sollicitées ont décliné nos demandes d'entrevue ou n'y ont pas répondu. D'autres ont expliqué qu'il est normal que les évaluations diffèrent d'une firme à l'autre.

« La méthodologie et les données utilisées pour calculer les risques influencent nécessairement le résultat final », note Jupiter Intelligence. L'entreprise technologique californienne encourage ses clients à bien comprendre les produits qu'ils utilisent « afin d'assumer leurs responsabilités sociales et d'en atténuer les impacts ».

De son côté, la firme First Street, jusqu'à récemment une ONG, est l'une des rares à maintenir son modèle public. Intégré à des plateformes immobilières comme Zillow et Realtor.com, il permet aux propriétaires américains de connaître leur exposition aux aléas.

« Notre priorité est de produire des mod-

èles de risques climatiques scientifiquement rigoureux, basés sur la physique, qui sont validés par des observations réelles, des normes d'ingénierie et des recherches examinées par des pairs », écrit son économiste en chef, Jeremy Porter.

Peu de recours pour l'assuré

Diane Morin n'exclut pas de porter plainte à l'AMF contre Beneva. Et c'est pratiquement le seul recours réaliste qui s'offre à une personne dans sa situation, d'après Vincent Caron, professeur de droit des assurances à l'Université d'Ottawa.

Le cadre légal actuel n'est pas adapté à l'utilisation croissante de modèles climatiques complexes, estime-t-il.

« Le Code civil est totalement silencieux sur l'utilisation de modèles climatiques ou même de données actuarielles en général, dit-il. Et c'est impossible pour l'assuré de faire le tri parmi ces données, puisqu'il n'y a pas accès et que ce serait astronomiquement coûteux. »

Ainsi, les tribunaux québécois et canadiens ne se sont presque jamais penchés sur la validité ou la provenance des données utilisées par les assureurs.

Les juges font preuve d'une « très grande déférence » envers ces données spécialisées, précise Vincent Caron, et les juristes eux-mêmes reçoivent peu ou pas de formation sur ces questions techniques.

Pour lui, cette absence de contestation tient aussi au fait que les assurés ou même les regroupements de consommateurs n'ont ni l'expertise ni les ressources nécessaires pour mener ce type de bataille judiciaire.

Saved documents

This article appeared in ICI Radio-Canada - Nouvelles (site web)

<http://ici.radio-canada.ca/info/long-form-at/2208597/evaluation-risques-inondation-assureurs>

Note(s) :

Mise à jour : 2025-12-02 (UTC -4)